

Irrigation et gestion de l'eau : enjeux dans le cadre du changement climatique

Introduction : Situation, évolution et nouveaux enjeux de l'irrigation et de la politique hydraulique agricole

Nous abordons dans cette séance l'irrigation et la gestion de l'eau, un sujet extrêmement stratégique et en même temps controversé et délaissé. Cette séance a été préparée à l'initiative de Guillaume Benoit et de notre section 10 Economie et politique agricole et rurale.

Stratégique, elle l'est au niveau mondial : 40% de la production agricole est réalisée sur des terres irriguées, selon les estimations de la FAO. Rappelons que l'irrigation a été maîtrisée dès les premières sociétés humaines organisées ; elle est ainsi identifiée plus de 5000 ans avant notre ère dans le Croissant Fertile, en Chine, et en Amérique centrale. Elle s'est étendue à la fois dans des régions sèches et dans des pays de mousson.

Stratégique, elle l'est particulièrement dans le pourtour Méditerranéen : En Europe, les pays méridionaux sont fortement équipés pour l'irrigation, qui couvre 30% de la surface agricole en Italie et en Grèce ainsi que 15% en Espagne et au Portugal où son extension fait l'objet de planifications importantes (+ 100.000 ha). A noter que des pays de l'UE non méditerranéens y ont largement recours : les Pays-Bas ont équipé 30% de leur surface agricole en irrigation, contre 10% pour la France, qui devance de peu le Danemark ; à l'est, la Hongrie a récemment prévu une extension de l'irrigation sur 100.000 ha.

Stratégique, elle l'est pour la France. Car la plupart des productions végétales à forte valeur ajoutée, génératrices d'emplois et d'activités sur leurs territoires dépendent en grande partie de l'irrigation :

- en totalité pour les cultures maraichères, l'horticulture et les pépinières ;
- pour l'essentiel des semences et plants, secteur clef à l'exportation ; où la plupart des contrats avec les entreprises semencières sont conditionnés à la maîtrise de l'eau ;
- il en est de même pour les légumes de plein champ à destination des industries ;
- pour la moitié des vergers, où l'irrigation est aussi utilisée pour la protection antigèle.

Elle concerne aussi les grandes cultures et les cultures fourragères dans des territoires où les conditions agronomiques sont défavorables en terme de capacité de rétention en eau des sols ou de régime pluviométrique ; sont ainsi irriguées 40% des surfaces en maïs, soja, pommes de terre ; 15% de celles de blé dur, 12% de celles de betteraves sucrières, et de plus en plus, des vignes méridionales. C'est en effet un atout en termes de quantité, de régularité, de qualité, d'optimisation des intrants ; cela permet aussi de sécuriser l'implantation des couverts végétaux, et de contribuer efficacement au stockage du carbone.

De plus, elle inscrit les exploitations qui s'en sont dotées dans des trajectoires de diversification, d'innovation, et de création d'emplois, avec des effets sur les filières et les territoires. Par exemple, le maïs s'efface au profit de cultures à plus forte valeur ajoutée dans les régions bien équipées comme la Beauce et les Landes.

Toutefois, l'irrigation est aussi un sujet controversé ; car dans la représentation d'une partie de la population, elle est devenue l'emblème d'une agriculture dite « industrielle », accusée d'être peu respectueuse de l'environnement. Par ailleurs, depuis une trentaine d'années, le Ministère de l'agriculture s'en est désintéressé et la politique de l'eau s'est centrée uniquement sur l'objectif de bon état écologique des masses d'eau et sur la répartition des ressources en eau existantes. Aussi, la période d'équipements collectifs et individuels des années 1960 à 2000 a laissé la place à un quasi blocage ; beaucoup d'agriculteurs ont dû abandonner leurs projets de retenues d'eau, souvent après des études et des démarches coûteuses et interminables. Les surfaces irriguées n'ont pratiquement

pas bougé depuis la présentation que j'ai faite ici-même en 2013. On note par ailleurs une dépendance fortement croissante de notre pays aux importations de fruits et légumes produits dans des pays aux ressources en eau beaucoup plus rares et qui tendent à les surexploiter.

Pourtant, le changement climatique s'impose avec force, et ces dernières années marquées de sécheresse et de canicule ont accéléré les prises de conscience des Pouvoirs Publics et des collectivités territoriales. Deux importants rapports de diagnostic et de prospectives ont été menés récemment sur l'ensemble du territoire dans une approche globale ; elles portent toutes deux sur « le changement climatique, l'eau et l'agriculture » l'une publiée en 2017 par le CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux), à laquelle a beaucoup contribué Guillaume Benoit ; l'autre, publiée en 2020, a été réalisée conjointement par ce même organisme et, fait remarquable, par l'organisme correspondant du ministère de la transition écologique (CGEDD, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable). Ces rapports mettent en évidence avec acuité les conséquences du changement climatique en France qui se font déjà sentir et vont s'intensifier à moyen et long terme : pluviométrie plus aléatoire, moindres débits des cours d'eau, moindre recharge des nappes phréatiques, évapotranspiration plus intense, sécheresses des sols, stress hydrique des plantes. Elles ont aussi l'immense mérite de présenter une quinzaine d'études détaillées à l'échelle de territoires, représentatives des différents systèmes de production, filières et situations géographiques et agronomiques en France.

J'ai retenu de ces dossiers trois points : d'abord le constat que la tension sur l'eau et l'évolution de la politique de l'eau deviennent un enjeu majeur croissant, pour l'ensemble des usages de l'eau.

Second point, une très grande diversité de situations se présente selon les territoires, soit schématiquement ; trois types de situations :

1. Celles de nos régions méditerranéennes. L'agriculture irriguée y est menacée par l'étalement urbain et l'agriculture pluviale par une aridification du climat ; ainsi, même la vigne, plante pourtant résistante à la sécheresse, fait de plus en plus appel à l'irrigation. Ces régions ont cependant pour elles les aménagements importants réalisés dans le passé, des ressources en eau abondantes en hiver et toute l'année dans certains grands fleuves ; la gestion de l'eau fait partie de la culture méditerranéenne. Les collectivités et les professionnels ont donc bien commencé à se mobiliser pour répondre aux différents nouveaux besoins en eau par des projets à la fois d'économies d'eau, de transferts, de pompages et de stockages.
2. Celles où l'offre d'eau potentielle est non négligeable ; soit que des forages seront encore autorisés dans les nappes bien approvisionnées, surtout dans le centre et le nord de la France ; soit que des ressources nouvelles soient mobilisées, par stockage ou par réutilisation d'eaux usées traitées. L'irrigation devrait donc pouvoir s'y maintenir ou s'y développer, mais rien n'est pourtant sûr à long terme.
3. Enfin, les territoires où la situation est critique. Soit, parce que faute de ressources en eau facilement mobilisables, l'agriculture, essentiellement pluviale, va souffrir des sécheresses agricoles extrêmes ; soit parce que des ressources sont mobilisées mais des restrictions y sont de plus en plus fréquentes et drastiques. Dans ces deux cas, si on ne trouve pas de solution, on peut craindre la remise en cause de filières entières, avec sa répercussion sur l'emploi et l'activité dans les territoires

Troisième point, l'approche territoriale est indispensable pour appréhender la complexité des situations ; pour prendre en compte les besoins en eau des différentes activités humaines, pour protéger l'environnement sous ses différents aspects ; surtout, mettre tous les acteurs autour de la table, de façon à ce que des solutions consensuelles, ou au moins des compromis acceptables et d'intérêt général, émergent, engageant professionnels, collectivités et associations.

En résumé, la question de l'irrigation et de la gestion de l'eau se trouve aujourd'hui fortement réinterrogée ; du fait du nouveau contexte climatique et des différents enjeux à prendre en considération lesquels sont à la fois socio-culturels, économiques, environnementaux (réduction des pollutions, stockage de carbone, maintien de débit des eaux à l'étiage, ...), territoriaux et politiques.

Pour nous aider à y voir plus clair et à susciter un débat utile :

- Michel Sallenave, ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts, en s'appuyant sur le rapport conjoint CGAAER/CGEDD qu'il a coordonné, fera ressortir quelques points clefs concernant les visions futures de l'irrigation, de l'agriculture, de la gestion de l'eau et les évolutions à donner à nos politiques publiques de l'eau et de l'agriculture en France. Nous lui avons aussi demandé de dire quelques mots du cas de la petite région du Midour dans le Sud-Ouest, cas qu'il a contribué à documenter.
- Franck Michel, qui y a contribué directement au titre de la chambre d'agriculture, présentera le cas des bassines des Deux Sèvres, « projet de territoire gestion de l'eau » (PTGE) objet de longues controverses, de blocages et de recherche de compromis entre acteurs.
- Marc Garcia, Commissaire aux Eaux à la Confédération Hydrographique de Júcar en Espagne (Valence), nous donnera la vision de son pays en termes d'irrigation, d'organisation de la gestion de l'eau et de planification.

Guillaume Benoit tirera ensuite les conclusions de la séance.

Je vous informe par ailleurs, qu'une séance de décembre 2021 organisée par la section 4 de l'Académie, sera de nouveau consacrée à l'irrigation, sous les aspects scientifiques et techniques.